

Un fonds souverain européen, un outil stratégique pour une Europe forte face à la guerre économique ?



En 2008, commence à émerger un certain engouement autour de la problématique des fonds souverains au niveau européen mais sans succès à cause d'un déficit de volonté politique pour le financement. Dix plus tard, le débat est relancé sur la possibilité de créer un fonds souverain pour une Europe de la Défense dans un monde où les affrontements économiques, géostratégiques et politiques deviennent de plus en plus violents entre puissances étatiques.

En quoi un fonds souverain est-il utile pour l'Europe ? Quel positionnement doivent avoir les pays membres ? Toutes ces questions ont été abordées à Paris le 28 mai 2019 lors d'une conférence « *Un fonds souverain européen, un outil stratégique pour une Europe forte face à la guerre économique ?* » organisée par l'École des relations internationales (ILERI) en partenariat avec la Société d'Encouragement pour l'industrie Nationale, le Mouvement européen et l'École universitaire de management de Poitiers, à laquelle intervenaient différents professionnels, experts et universitaires :

- **Jean-Dominique Giuliani**, Président de la Fondation Robert Schuman et Président de l'ILERI
- **Isabelle Bébéar**, Directrice des affaires européennes et internationales de Bpifrance
- **Caroline Bertin Delacour**, Secrétaire Générale chez Wendel Group
- **Frédéric Pierucci**, CEO de la société Ikarian. Au cœur de ce qui est devenu « l'affaire Alstom », il a passé plus de deux ans en prison aux Etats-Unis qu'il relate dans son ouvrage « Le Piège américain ».
- **Bernard Carayon**, Ancien député, Avocat et Président de l'Institut International d'Intelligence Économique.
- **Nicolas Moinet**, spécialiste d'Intelligence économique, Professeur des universités à l'IAE de Poitiers et à l'ILERI, et l'un des fondateurs de l'École de Pensée sur la Guerre Economique (EPGE)

Ce colloque a ainsi interrogé les enjeux induits par un possible Fonds européen (géostratégiques, économiques, politiques), ses objectifs et les moyens de sa réalisation.

Pourquoi un fonds souverain est-il une nécessité pour un Etat ?

Par définition un fonds souverain ou « *sovereign wealth funds* » est un fond d'investissements publics détenus par des États qui cherchent à fructifier leur épargne nationale. Ces fonds souverains sont constitués d'investisseurs privés et publics, avec des actifs estimés à près de 7500 milliards de dollars en 2016¹. Ces fonds souverains constituent un outil de puissance en ce qu'ils permettent de répondre à des problématiques économiques, sociales, technologiques dans le long terme et d'assurer une certaine indépendance et sécurité financière en cas de crise économique du pays.

Aujourd'hui la tournure de la géopolitique à l'ère du numérique offre davantage des opportunités de développement dans les hautes technologies comme l'intelligence artificielle, la robotique, les biotechnologies dans les secteurs sensibles. C'est pourquoi beaucoup de grands pays disposent d'un fonds souverain : c'est l'exemple du fonds norvégien pour 1000 milliards de dollars², du fonds chinois *China Investment Corporation* estimé à 941,4 milliards de dollars en 2017³.

Aux États-Unis, il existe une politique agressive en termes d'outils de prédation des pépites technologiques dans le monde. C'est le cas du fond de capital risque de la CIA appelé *In-Q-Tel*, qui surveille les technologies émergentes partout dans le monde dans le but de s'en approprier au profit de l'économie américaine. De plus, il y a des fonds fédéraux mis en place pour résoudre certaines difficultés économiques notamment avec la crise des *subprimes* de 2007, la Réserve Fédérale a soutenu les entreprises à hauteur de 50 milliards de dollars. Selon, Jean-Dominique Giuliani, Président de la fondation Robert Schuman et de l'ILERI, ces pays se sont longtemps préparés or en Europe au lendemain des guerres mondiales, l'urgence des agendas politiques était focalisée sur la reconstruction et le développement économique.

En France, c'est Bpifrance qui joue un rôle considérable dans le financement des PME et des ETI. En effet, selon Isabelle Bébéar, Directrice des affaires européennes et internationales de Bpifrance, il existe des financements disponibles pour accompagner les PME et ETI dans leur innovation et développement. Mais la Bpifrance a des capacités financières limitées comparées aux chinois aux américains, pour aider les entreprises dans le long terme⁴. C'est pourquoi elle attire les fonds étrangers pour investir dans le capital risque à faible part.

Concernant nos « champions » industriels, actuels ou futurs, en 2008 il y a eu le premier fonds souverain français appelé Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) créé en 2008 et aujourd'hui intégré au sein de BPI France. L'objectif est toujours d'appuyer le développement des PME innovantes et sécuriser le capital des entreprises stratégiques⁵.

1 https://www.challenges.fr/tag_lexique-economique/fonds-souverain_5268/

2 <https://www.economist.com/graphic-detail/2019/03/06/the-assets-of-norways-sovereign-wealth-fund-fall-below-1trn>

3 <https://www.caixinglobal.com/2019-03-26/chinas-sovereign-wealth-fund-to-boost-cooperation-with-french-enterprises-sources-101397424.html>

4 Bpifrance planche sur un nouveau fonds pour renforcer le capital des fleurons français <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/bpifrance-planche-sur-un-nouveau-fonds-pour-renforcer-le-capital-des-fleurons-francais-1014978>

5 Bpifrance veut plus de moyens pour secourir des groupes menacés <https://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRL8N1WA2CU>

Le positionnement de l'Europe face aux fonds souverains : l'enjeu du contrôle des investissements

La problématique de la création d'un fonds souverain européen est très complexe à l'heure actuelle dans la mesure il faut d'abord identifier les technologies sur lesquelles investir et réfléchir sur le financement d'un fonds européen et les mécanismes associés. Pour Frédéric Pierucci, CEO de la société Ikarian, le cœur du problème c'est le financement. Par exemple comment agglomérer les capacités de financement pour répondre à l'innovation dans 20 à 30 ans dans l'avenir ? La priorité pour l'Europe, selon monsieur F. Pierucci, c'est de mettre en place une batterie de mesures de protection afin de pouvoir financer l'industrie européenne.

Mais les intérêts politiques et économiques divergents et bloquent souvent les initiatives. Par exemple sur le domaine de la défense, chaque pays a ses clients et fournisseurs d'armes hors Europe. Le refus de la fusion entre Siemens et Alstom pour former un champion européen face aux TGV chinois, en est une autre illustration.

L'analyse au niveau national montre donc une progression plus importante d'initiatives qu'au niveau européen. Cela s'explique par la divergence en termes de priorités des politiques selon les pays. Début 2019, la France a ainsi renforcé son dispositif de contrôle des investissements étrangers dans les entreprises sensibles, qui doivent faire l'objet d'une autorisation. Un décret⁶ élargit le contrôle à de nouveaux secteurs économiques essentiels à la garantie des intérêts du pays en matière d'ordre public, de sécurité publique ou de défense nationale. En Allemagne, des initiatives ont été lancées de réformes sur la protection des entreprises après le rachat de la startup Kuka spécialisé dans la robotique.

Mettre en place un tel projet de contrôle exigera donc une volonté politique de tous les pays membres de l'Union Européenne. En effet, pour investir il y a un réel besoin de défragmentation, de dissolution des frontières économiques et de facilitation de la circulation des capitaux. Mais l'exemple de succès sur la protection du bien commun qui est la « donnée personnelle » par le RGPD européen montre que cela est possible. C'est la raison pour laquelle un consensus des gouvernements et des parlementaires en termes de politiques juridiques, économique est indispensable pour mettre en place une politique industrielle européenne à l'image de la politique agricole commune.

Néanmoins, début 2019, sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne le Parlement européen a mis en place un instrument européen de filtrage des investissements directs étrangers (IDE) pour des motifs de sécurité, afin de protéger des secteurs stratégiques⁷. Un premier pas dans la bonne direction.

Boubacar DIALLO,
Apprenti Intelligence économique & Data
CCI France
b.diallo@ccifrance.fr

⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/11/29/ECOT1816712D/jo/texte>

⁷ <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190207IPR25209/l-ue-surveillera-de-plus-pres-les-investissements-directs-etrangers>